

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Commission permanente du 22 novembre 2021

Délibération n° CP-2021-1011

Commission principale : proximité, environnement et agriculture

Commune(s) :

Objet : Déchets - Collecte et recyclage du verre - Participation de la Métropole de Lyon pour l'année 2021 - Attribution d'une subvention au Comité du Rhône de la Ligue contre le cancer

Service : Délégation Transition environnementale et énergétique - Direction Eau et déchets

Rapporteur : Madame Isabelle Petiot

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 64

Date de convocation de la Commission permanente : vendredi 5 novembre 2021

Secrétaire élu(e) : Blandine Collin

Affiché le : mardi 23 novembre 2021

Présents : Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, M. Badouard, M. Bagnon, Mme Baume, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blanchard, Mme Boffet, M. Boumertit, Mme Brossaud, Mme Brunel Vieira, M. Bub, M. Buffet, M. Camus, M. Cochet, Mme Collin, Mme Corsale, Mme Crespy, Mme Croizier, M. Da Passano, M. Debû, Mme Dehan, Mme Dromain, Mme Fournillon, Mme Fréty, Mme Frier, M. Gascon, Mme Geoffroy, M. Geourjon, M. Grivel, Mme Groperrin, M. Guelpa-Bonaro, Mme Hémain, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, M. Lassagne, M. Longueval, M. Marion, Mme Moreira, Mme Nachury, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, Mme Petiot, Mme Picard, Mme Picot, Mme Pouzergue, M. Ray, Mme Runel, Mme Sarselli, M. Seguin, Mme Sibeud, Mme Vacher, M. Van Styvendael, Mme Vessiller, M. Vincendet, M. Vincent.

Absents excusés : M. Artigny (pouvoir à Mme Moreira), M. Charlot (pouvoir à M. Seguin), M. Kabalo (pouvoir à M. Kimelfeld), M. Ben Itah (pouvoir à M. Bagnon).

Commission permanente du 22 novembre 2021**Délibération n° CP-2021-1011**

Commission principale : proximité, environnement et agriculture

Commune(s) :

Objet : Déchets - Collecte et recyclage du verre - Participation de la Métropole de Lyon pour l'année 2021 - Attribution d'une subvention au Comité du Rhône de la Ligue contre le cancer

Service : Délégation Transition environnementale et énergétique - Direction Eau et déchets

La Commission permanente,

Vu le rapport du 3 novembre 2021, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil, par délibération n° 2020-0125 du 27 juillet 2020, a délégué une partie de ses attributions à la Commission permanente, à l'exception de celles visées aux articles L 3631-6, L 3312-1 à L 3312-3 et L 1612-12 à L 1612-15 et L 3633-2 du code général des collectivités territoriales.

I - Contexte

La Métropole assure la gestion des déchets ménagers et assimilés. À ce titre, elle collecte, en apport volontaire, les emballages en verre produits par les ménages. Cette collecte se fait au moyen des 2 736 silos à verre implantés sur les 59 communes métropolitaines.

Ce parc se développe chaque année, notamment avec l'appui financier de l'éco-organisme Citeo, par des programmes d'amélioration de la collecte et du tri. La densification des silos, diminuant les distances que les usagers ont à parcourir pour apporter leur verre, est l'un des principaux leviers permettant de capter davantage de verre dont l'objectif principal est la réduction de la quantité de verre jeté dans les bacs d'ordures ménagères, qui reste aujourd'hui encore trop importante. Ce travail apporte des résultats probants. En 10 ans, la collecte publique des emballages en verre a progressé, passant de 24 400 tonnes en 2010 à environ 32 500 tonnes en 2020, soit une augmentation de 33 %.

Depuis plus de 40 ans, trier le verre contribue à la recherche contre le cancer. Dès 1979, la Communauté urbaine de Lyon, à laquelle s'est depuis substituée la Métropole, et la Ligue nationale contre le cancer mettaient en place un partenariat local pour que le tri du verre soit un geste autant écologique que solidaire. Cette association, investie depuis un siècle dans la lutte contre le cancer en France, et qui vient de perdre cette année son président charismatique en la personne de monsieur Axel Kahn, est reconnue d'utilité publique depuis 1920. Elle se distingue par la rigueur de sa gestion et le dévouement de ses membres à cette grande cause nationale.

II - Programme d'actions

Une convention-cadre signée en 2017 pour une durée de 6 ans, approuvée par délibération du Conseil n° 2017-2217 du 18 septembre 2017, prévoit l'attribution d'une subvention équivalente à 3,05 € par tonne de verre recyclé par la Métropole en soutien au Comité du Rhône de la Ligue contre le cancer.

Pour 2021, le Comité du Rhône de la Ligue contre le cancer a la volonté de poursuivre son programme d'actions tel que défini dans la convention-cadre de 2017, à savoir des actions de recherche, des actions en direction des malades, des actions d'information et de prévention, dépistage et des actions de formation.

III - Attribution de la subvention au titre de l'année 2021

Pour 2021, et conformément à la convention-cadre de partenariat avec le Comité du Rhône de la Ligue contre le cancer datant de 2017, le principe de soutien reste identique, à savoir le versement d'une subvention annuelle dont le montant ne peut être inférieur à 75 000 € et ne peut être supérieur à 130 000 €, et déterminée en fonction de la tonne de verre collecté et recyclé l'année précédente (année n-1).

Les services de la Métropole en charge de la gestion des déchets ont précisément enregistré la collecte de 32 527 tonnes de verre pour l'année 2020, envoyées dans des verreries. En outre, le bilan annuel fait apparaître un déstockage de plus de 500 tonnes de verre, collectées en 2019, stockées sur la plateforme de massification à Saint-Fons et finalement envoyées au recyclage en 2020.

Aussi, le repreneur de cette matière - OI France - a attesté la réception et le recyclage de 33 092 tonnes de verre en provenance de la Métropole en 2020.

En conséquence, le montant de l'aide à verser au Comité du Rhône de la Ligue contre le cancer pour l'année 2021 est de 100 930 €. Ce montant correspond à une hausse de 6 200 € par rapport à l'année dernière, et ce, malgré la crise sanitaire et la fermeture des bars et restaurants durant les périodes de confinement. Cette hausse est, notamment, justifiée par la consommation accrue de nos concitoyens, pendant cette période, de produits contenus dans des emballages en verre, et le dépôt de ces emballages vides dans les silos dédiés à leur collecte.

Ce soutien financier sera intégralement versé aux équipes d'institutions régionales engagées dans la recherche contre le cancer. Il s'agit, notamment, du financement de projets portant sur les mécanismes fondamentaux du processus de cancérisation et notamment sur l'étude des agents cancérogènes. L'éventail des recherches en cancérologie s'est enrichi, depuis quelques années, avec la mise en place de programmes de recherche en sciences humaines et sociales, visant à étudier tous les impacts de la pathologie sur la vie des patients touchés ;

Le conseil d'exploitation de la régie de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés entendu ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 100 930 € au profit du Comité du Rhône de la Ligue contre le cancer, dans le cadre de la collecte sélective du verre pour l'année 2021,

b) - la convention à passer entre la Métropole et le Comité du Rhône de la Ligue contre le cancer définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** le Président de la Métropole à signer ladite convention et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3° - **La dépense** de fonctionnement en résultant, soit 100 930 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget annexe "prévention et gestion des déchets ménagers et assimilés" - exercice 2021 - chapitre 65 - opération n° 6P40Q2488.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20211122-269223-DE-1-1 Date de télétransmission : 23 novembre 2021 Date de réception préfecture : 23 novembre 2021
